

EVBVS

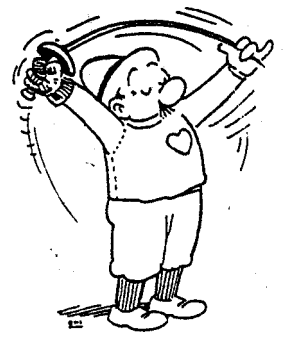
Escimeurs

Vétéran

Belges / **B**elgische

Veteranen

Schermers



Anvers, le 27 août 2010.

Aux Cercle affiliés à la Ligue Francophone des Cercle s d'Esime

Chers amis,

Comme vous le savez, lors de la réunion du comité du 27 mars derniers, il a été décidé de faire appel de candidature à tous les cercles belges (Bond et Ligue) pour l'organisation des championnats de Belgique vétérans, étant entendu que cela doit se passer en deux jours, pas nécessairement consécutifs :

- un pour le fleuret et le sabre
- un pour l'épée

C'est le but de cette lettre.

Critères :

de préférence un samedi, ceci pour permettre l'organisation éventuelle d'un souper à l'issue des compétitions.

4 pistes,

2 présidents de jury par PVA, à défrayer par l'organisateur (€ 50 + tickets repas et boissons)

Directoire Technique par l'EVBVS (nous-mêmes), l'EVBVS peut fournir des cartons de poules.

Droit d'inscription pour l'organisateur (max € 10/tireur-se),

Fourniture des médailles par l'organisateur.

Inscriptions : date de clôture 10 jours avant la date de la manifestation, avec comme critères :

paiement de l'inscription aux championnats sur place

ceux n'ayant pas encore réglé leur cotisation devront le faire aussi sur place.

IMPORTANT : date limite à respecter, les inscriptions tardives ne seront plus prises en considération, quels que soient les motifs.

En effet, les championnats vétérans sont des championnats officiels et tombent donc sous les mêmes règles que les autres championnats de Belgique.

Présentation de la licence : dans la convocation, il sera stipulé que les licences seront contrôlées le jour des championnats.

Cela permettra également de contrôler les dates de naissance.

Les tireurs devront donc se munir de cette preuve, ou une déclaration écrite du président du cercle, au cas p ex où la licence ne serait pas encore on ordre.

Sans cela, le tireur (la tireuse) ne pourra pas tirer.

Les normes européennes prévoient qu'un tireur européen et résident en Belgique peut participer aux championnats nationaux.

Conditions :

Pres : Rudi Coessens

Tel: +32 (0)3 321 96 79

Rudycoessens@hotmail.com

Tres : Jacques Houdart

Tel: +32 (0)2 358 50 02

Fb400866@skynet.be

Sec : Paul Van Agtmael

Tel +32 (0)3 233 46 57

Paulvanagtmael@skynet.be

Banque / Bank : 088-2122915-65

EVBVS

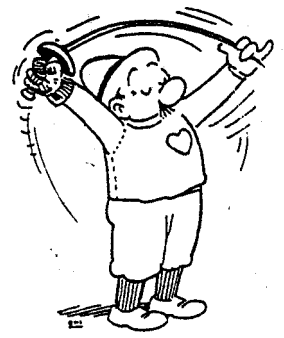
Escrimeurs

Vétérans

Belges / **B**elgische

Veteranen

Schermers



- Être ressortissant d'un pays de l'EU
- Être détenteur d'une licence d'un club belge
- Résider en Belgique depuis plus de 6 mois avant la date de compétition

Rappel : l'EVBVS dispose de pistes Artos, qui peuvent être louées.

Renseignements chez Guy Goffin : guy.goffin@cybernet.be

Veuillez envoyer votre candidature chez le Président Rudy Coessens ou chez le Secrétaire Paul Van Agtmael, pour le **05 octobre 2010 AU PLUS TARD**.

Il ne sera pas tenu compte de candidatures passées cette date.

Dans l'attente

Merci d'avance

Salutations amicales et sportives

Paul Van Agtmael

PS Cette lettre est envoyée aux deux ligues, à tous les cercles belges, et aux membres de l'EVBVS.

Pres : Rudi Coessens
Tel: +32 (0)3 321 96 79
Rudycoessens@hotmail.com

Tres : Jacques Houdart
Tel: +32 (0)2 358 50 02
Fb400866@skynet.be
Banque / Bank : 088-2122915-65

Sec : Paul Van Agtmael
Tel +32 (0)3 233 46 57
Paulvanagtmael@skynet.be